Cours de fiqh en ligne

Institut islamique Razva

Présentation par Sayed Ali Mousavi

Définition

Définition du Fiqh

- Une des sciences islamiques qui concerne
- Les actes volontaires des musulmans
- Les prescriptions et les proscriptions de l'islam
- Il se nomme aussi : Fiqh al-Asghar (petit fiqh)

Définition de non déductif

- Non déductif dans la méthode de présentation
- Il n'y a pas d'argumentations
- On ne parle que des obligations et des interdictions
- On mentionne en résumé quelques unes des références
- Ainsi que l'avis des érudits très connus

Définition de chiite

Les partisans de l'Imam Ali (a) qui croient à douze Imams.

Chiites duodécimains

Définition de Marja'

Un savant, un érudit qui se sacrifie la via à étudier les sciences islamiques, le Coran et les hadiths pour pouvoir déduire les préceptes de l'islam.

Référence religieuse

But

Pourquoi apprendre ?

À quoi sert un cours non déductif

Préparation

Étudier le fiqh non déductif vous donne une vision complète de tous les chapitre de fiqh, des avis des savants et des références

Pratique religieuse

Apprendre le fiqh entier nous permet de mieux pratiquer l'islam et effectuer les actes d'adoration, mieux travailler et mieux vivre dans l'ici-bas

Sources

Les sources de fiqh sont :

- Coran
- Sunna :
  - Prophète Muhammad (s)
  - Les Imams (a)
- 'Aql (l'intellect)
- Ijmâ' (l'unanimité)

Maraji' Savants

Les érudits les plus connus

Hussein Wahid Khorasani

Né en 1921 (102 ans)

Spécialiste dans le Fiqh, Usul, le hadith, Tafsir, et la gnose d'après la voie des Ahl al Bayt (a)

Sayed Musa Shubayri Zanjani

Né en 1927

Spécialiste dans le Fiqh, Usul, le hadith, Tafsir, Rijâl, analyse des manuscrits, etc

Sayed Ali Husseini Sistani

Né en 1930

Spécialiste dans le Fiqh, Usul, le hadith, Tafsir, et les autres sciences islamiques

Les érudits les plus connus

Sayed Muhammad Hussein Fadl Allah

Né en 1935 (décédé en 2010)

Spécialiste dans le Fiqh, Usul, le hadith, Tafsir et l'interprétation du saint Coran, etc

Sayed Ali Khamenei

Né en 1939

Spécialiste dans le Fiqh, Usul, le hadith, Tafsir, Rijâl et l'histoire de l'islam

Sayed Sadiq Shirazi

Né en 1942

Spécialiste dans le Fiqh, Usul, le hadith et les sciences islamiques

Chapitres

Les chapitres courants dans le Fiqh

Muhaqiq Hilli (7e siècle) a catégorisé les questions de fiqh en 52 et ceci reste jusqu'aujourd'hui avec un peu de changements

1. **Adorations**

   10 chapitres :
   Purification, Prière, Jeûne, I'tikaf, Zakat, Khoms, Pèlerinage, 'Umra, Jihad, Commander le bien et interdire le blâmable

2. **Contrats**

   18 chapitres : Commerce, Rahn, location, testament, mariage ...

3. **Îqâ' (إيقاع)**

   11 chapitres : Divorce, vœux, etc

4. **Autres (Ahkâm)**

   12 chapitres : Nourriture, boisson, héritage, témoignage, prix de sang, ...

Expressions

Obligatoire

الواجب

Ce qui est obligatoire à faire. Ne pas le faire est un péché.

Exemple :

Priez !

أقيموا الصلاة

Surérogatoire

المستحب

C'est mieux de le faire, mais ce n'est pas obligatoire.

Exemple :

La prière de la nuit

Interdit

الحرام

Ce qui a été interdit dans la religion et est considéré comme illicite. Le fait de le faire est un péché.

Exemple :

Ne vous rapprochez pas à la fornication !

لا تقربوا الزنا

Déconseillé

المكروه

Ce qui n'est pas interdit, mais c'est mieux de ne pas le faire.

Parfois "Déconseillé" se dit à un acte qui a moins de récompense.

Exemple :
Manger la viande de cheval

Suivre un imam voyageur dans la prière.

Licite

المباح

Ce qui ne fait pas partie des titres ci-dessus.

Ce terme se dit parfois à un acte licite et halal.

Précaution obligatoire

الإحتياط الواجب

Un Marja' le dit lorsqu'il n'arrive pas à déduire un précepte de manière sûre. Donc, il dit qu'il est obligatoire de faire attention et agir avec précaution.

Dans ce cas, on peut suivre un autre érudit.

Précaution surérogatoire

الإحتياط المستحب

Un Marja' le dit lorsqu'il déduit un précepte et il donne une fatwa, mais il rajoute que c'est mieux d'agir avec précaution.

Chapitre 1

Taqlid

Suivre un marja' dans les principes

Nous n'avons pas le droit de suivre un marja' dans les principes de l'islam.

- L'unicité divine
- Prophétie
- Résurrection
- Imamat
- Justice divine

Chacun doit faire des recherches et obtenir la certitude.

Suivre un marja' dans les principes

Fadl Allah :

Les principes de l'islam sont trois :

- L'unicité divine
- Prophétie
- Résurrection

Shubayri :

Dans les principes de l'islam, il faut avoir la certitude, soit en faisant des recherches soit en suivant un marja'.

Autre solutions

L'homme a deux choix autre que suivre un marja' :

- Devenir Mujtahid (professionnel dans les sciences islamiques)
- Agir avec précaution

Agir avec précaution

الإحتياط

Si un savant considère un acte comme obligatoire et un autre le considère surérogatoire ou autorisé :

Il faut le faire par précaution.

Si un savant considère un acte comme haram et un autre l'autorise :

Il ne faut pas le faire par précaution.

Particularités d'un Marja'

1. **Homme**

   Il doit être un homme

2. **Pubère ***

   Il ne doit pas avoir moins de 15 ans.

3. **Sage**

   Il ne doit pas être fou

4. **Chiite duodécimain**

   Il doit suivre les 12 Imams.

5. **Légitime**

   Il ne doit pas être un enfant né hors mariage

Particularités d'un Marja'

6 **Juste**

Il ne commet pas les péchés majeurs

7 **Mujtahid**

Il doit être expert dans l'islam

8 **Le plus savant ***

I doit être le plus savant.

9 **Digne de confiance**

Celui qui ne fait pas régulièrement des erreurs.

10 **Vivant ***

Suivre un marja' qui est vivant.

Différences

Puberté :

Wahid Khorasani : précaution obligatoire

Le plus savant :

Khamenei : précaution obligatoire

Fadl Allah : suivre le plus savant n'est pas obligatoire

Comment trouver un mujtahid ?

1. On peut connaître nous-mêmes
2. Deux savants justes témoignent
3. Popularité d'un savant

Précaution obligatoire

Lorsqu'un marja' déclare qu'il faut agir avec précaution (précaution obligatoire), vous avez deux choix :

1. Suivre le marja' et agir avec précaution
2. Suivre un autre marja'

Suivre un marja' qui est décédé..

- Si le marja' que nous suivons est décédé, nous pouvons continuer à le suivre, même après son décès.
- Si lorsque je suis pubère*, il y a un marja' vivant, je peux le suivre après sa mort, même si lorsqu'il était vivant je ne le suivais pas.
- Si je suis né après le décès d'un marja', ou je suis arrivé à l'âge de puberté après son décès, je ne peux plus le suivre.

Références de Taqlid

Coran

وَ لَا تَقْفُ مَا لَيْسَ لَكَ بِهِ عِلْمٌ إِنَّ السَّمْعَ وَ الْبَصَرَ وَ الْفُؤَادَ
كُلُّ أُولٰئِكَ كَانَ عَنْهُ مَسْؤُلاً

Ne suis point ce dont tu n’as pas connaissance ! L’ouïe, la vue, le cœur, de tout cela il sera demandé compte.

S 17 (al-Isra'), v 36

Coran

وَ إِذٰا قِيلَ لَهُمْ تَعٰالَوْا إِلىٰ مٰا أَنْزَلَ اَللّٰهُ وَ إِلَى اَلرَّسُولِ قٰالُوا
حَسْبُنٰا مٰا وَجَدْنٰا عَلَيْهِ آبٰاءَنٰا أَ وَ لَوْ كٰانَ آبٰاؤُهُمْ لاٰ يَعْلَمُونَ شَيْئاً
وَ لاٰ يَهْتَدُونَ

Quand il leur est dit : « Venez à ce qu'Allah a fait descendre et à l'Apôtre ! », ils répondent : « Suffisant pour nous est ce que nous avons trouvé suivi par nos pères. » Et si leurs pères n'ont eu nulle science et [s']ils n'ont pas été dans la bonne direction ?

S 5 (al-Mâ'ida), v 104

Coran

وَ مٰا أَرْسَلْنٰا مِنْ قَبْلِكَ إِلاّٰ رِجٰالاً نُوحِي إِلَيْهِمْ فَسْئَلُوا أَهْلَ اَلذِّكْرِ
إِنْ كُنْتُمْ لاٰ تَعْلَمُونَ

Avant toi, [Prophète !,] Nous n’avons envoyé que des hommes auxquels Nous adressions la Révélation. Si vous ne savez pas, interrogez les Détenteurs de l’Édification !

S 16 (an-Nahl), v 43

Coran

وَ مَا كَانَ الْمُؤْمِنُونَ لِيَنْفِرُوا كَافَّةً فَلَوْ لَا نَفَرَ مِنْ كُلِّ فِرْقَةٍ مِنْهُمْ طَائِفَةٌ لِيَتَفَقَّهُوا فِي الدِّينِ وَ لِيُنْذِرُوا قَوْمَهُمْ إِذَا رَجَعُوا إِلَيْهِمْ لَعَلَّهُمْ يَحْذَرُونَ

Les Croyants n’ont point à se lancer [en campagne], en totalité. Pourquoi, de chaque fraction parmi eux, un groupe ne se lancerait-il point [en campagne] pour s’instruire en la Religion et avertir les siens, quand [ce groupe] reviendra à eux ? Peut-être seront-ils sur leur garde.

Sourate 9 (At-Tawba), v 122

Hadith

الإختصاص ؛ النص ؛ ص87

وَ عَنْ أَحْمَدَ بْنِ مُحَمَّدِ بْنِ عيسي عَنْ أَحْمَدَ بْنِ الْوَلِيدِ عَنْ عَلِيِّ بْنِ الْمُسَيَّبِ ق عَنْ أَحْمَدَ بْنِ الْوَلِيدِ عَنْ عَلِيِّ بْنِ الْمُسَيَّبِ قَالَ:الَ:

قُلْتُ لِلرِّضَا ع شُقَّتِي بَعِيدَةٌ وَ لَسْتُ أَصِلُ إِلَيْكَ فِي كُلِّ وَقْتٍ فَمِمَّنْ آخُذُ مَعَالِمَ دِينِي فَقَالَ مِنْ زَكَرِيَّا بْنِ آدَمَ الْقُمِّيِّ الْمَأْمُونِ عَلَى الدِّينِ وَ الدُّنْيَا قَالَ ابْنُ الْمُسَيَّبِ فَلَمَّا انْصَرَفْتُ قَدِمْتُ عَلَى زَكَرِيَّا بْنِ آدَمَ فَسَأَلْتُهُ عَمَّا احْتَجْتُ إِلَيْه

Al-Ikhtisas, Mufid, p 87

5e siècle

Hadith

935- محمد بن مسعود، قال: حدثني محمد بن نصير، قال: حدثنا محمد ابن عيسى، قال: حدثني عبد العزيز بن المهتدي القمي، قال محمد بن نصير: قال محمد بن عيسى، و حدث الحسن بن علي بن يقطين، بذلك أيضا، قال:

قلت لأبي الحسن الرضا عليه السّلام: جعلت فداك اني لا أكاد أصل إليك أسألك عن كل ما أحتاج اليه من معالم ديني، أ فيونس بن عبد الرحمن ثقة آخذ عنه ما احتاج اليه من معالم ديني؟ فقال: نعم.

Rijal al-Kashshi, v 2 p 784

4e siècle